

sais que l'élaboration d'une formule qui éliminerait ce passe-droit pose certains problèmes, mais je regrette de dire qu'à mon avis, le ministre et le gouvernement ne semblent pas très pressés de trouver la nouvelle formule nécessaire. Mon collègue a posé une question le 21 septembre. On lui a répondu que c'était une question d'administration et qu'on ferait les annonces nécessaires en temps voulu. C'est ce qu'on a répondu après un préavis de la question au secrétaire parlementaire du ministre des Finances. La réponse date du 30 septembre, 9 jours après le préavis.

C'est là tous les renseignements qu'il a reçus. Le 1<sup>er</sup> octobre, sauf erreur, j'ai posé une question au ministre des Finances à ce sujet. Je croyais m'appuyer sur du solide en citant une déclaration que je prêtai au premier ministre de la Saskatchewan qui aurait dit que la politique du ministre, à ce sujet, était stupide et peu clairvoyante.

Je n'ai jamais cherché à appuyer mon raisonnement sur des personnalités et je n'avais pas du tout cette intention en posant ma question, car une conférence de presse avait eu lieu lors de l'ouverture officielle de Kalium. Je n'ai pas entendu la déclaration, mais deux personnes—et j'ai vérifié avec soin—m'ont dit que le premier ministre de la Saskatchewan avait prononcé ces paroles. J'ai trouvé que c'était une critique sans équivoque. Je n'y ai rien vu de personnel parce que les programmes que le ministre soumet à la Chambre sont, à mon point de vue, les programmes du gouvernement et ce sont eux que ces observations visaient. Qu'importe que ce soit le premier ministre de la Saskatchewan ou moi-même qui exhortions le gouvernement à prendre des mesures pour faire disparaître un passe-droit pouvant nuire à la création d'autres exploitations de potasse en Saskatchewan. Nous sommes décidés à réveiller le gouvernement et à susciter son intérêt dans cette question afin qu'il prenne quelque mesure à ce sujet.

Comme je l'ai dit, je sais que la chose est difficile, mais il n'est certainement pas bien que des sociétés qui exploitent le même produit dans une même région et de gisements semblables devraient être désavantagées et souffrir de distinctions injustes à cause des régimes fiscaux. On trouve ces gisements de potasse à une grande profondeur. Il y a intérêt à les exploiter. Les capitaux sont disponibles mais le régime fiscal actuellement en cours peut occasionner un retard de deux ans dans leur exploitation, a dit le premier ministre. Je ne crois pas que nous puissions nous permettre un tel délai, et le peuple canadien ne le croit pas non plus. Comme je l'ai dit, et je cite exactement les paroles du premier ministre de la Saskatchewan, telles que je les ai comprises à ce moment-là, celui-ci a déclaré que ce

régime était stupide et manquait de clairvoyance. Il a nié avoir utilisé le mot stupide. J'accepte la mise au point et je m'excuse de l'avoir allégué. D'après une manchette du *Leader Post* du 7 octobre, le premier ministre de la Saskatchewan—je n'essaie pas d'ouvrir une polémique à ce sujet—nie avoir déclaré que M. Gordon était stupide.

Je n'ai pas dit cela, non plus; j'ai dit que, sauf erreur, le premier ministre avait affirmé que les programmes étaient stupides. Je pense que la manchette est inexacte, car je crois savoir que le premier ministre parlait des programmes aussi et non de la personne qui remplit la fonction de ministre des Finances. Je signale la chose, monsieur le président, car je me rends compte des répercussions de nouvelles industries de cette importance et de ce genre d'investissement sur l'économie de ma province et de l'ensemble du Canada au cours des années à venir—et ce peut être dans un avenir immédiat.

Tout ce que je souhaite faire actuellement, c'est exhorter le ministre à convaincre ses collègues des finances et de l'industrie—ce dernier a un important ministère nouveau, rempli de spécialistes au traitement élevé—de s'attaquer à ces problèmes et de supprimer cette distinction injuste. Le ministre du Revenu national devrait également s'attaquer à ce problème sur-le-champ, car on ne peut plus invoquer d'arguments pour maintenir un programme d'impôt, à présent que la méthode d'extraction minière par solution s'est révélée fructueuse et qu'elle est appliquée; c'est un programme d'imposition qui établit des distinctions injustes propres à ralentir l'investissement de capitaux énormes, qui créeraient un grand nombre d'emplois dont on aura besoin au cours des prochaines années. Les habitants de ma province n'excuseront pas ce genre de programme et je crois qu'ils auraient la sympathie des Canadiens.

Je regrette d'avoir adressé ma question au ministre des Finances en me servant de paroles que j'attribuais au premier ministre de la Saskatchewan; le ministre des Finances nie ces propos, et j'accepte sa mise au point. Je n'ajouterai rien à ce sujet. Néanmoins, mon but est le même; je voudrais demander au ministre d'user de ses bons offices pour exhorter ses collègues à trouver une solution au problème, qui peut nuire à la mise en valeur dont j'ai parlé. Nous en avons besoin; nous ne voulons pas qu'on y mette obstacle, et la question est vraiment pressante.

**M. Alkenbrack:** Monsieur le président, dans le cours de la discussion de ce soir sur l'article 1 des prévisions budgétaires du ministre du Commerce, j'ai deux ou trois critiques à formuler quant au régime actuel et à l'administration du ministère. Je ne serai pas